

Département des Pyrénées-Orientales
Arrondissement de Prades
EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil
de la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes
Séance du Mardi 25 mai 2021

CCPC/2021145-018

Membres du conseil communautaire statutairement : 36

Membres ayant pris part à la délibération (25) : Jean Pierre ASTRUCH, Pierre BATAILLE, Pierre BLANQUE, Patrice CAMPS, Christine COLOMER, Joëlle CORDELETTE, Christine DELIAS, Jean-Louis DEMELIN (procuration à Le TAON-BARES), Marie Claire FRANCEZ-CHARLOT, Michel GARCIA, Stéphane GAUMOND, Jean-Louis LACUBE, Christian LANDRIEU (procuration à M. GARCIA), Jean-Dominique LAPORTE (procuration à M. POUDADE), Phong Lan LE TOAN – BARES, Alain LUNEAU, Daniel MARIN, Philippe PETITQUEUX (procuration à Serge VAILLS), Serge POLATO, Michel POUDADE, Stéphanie PRUDENTOS, Michel RIFF, Michel SANTANACH, Antoine TAHOSES, Serge VAILLS.

Date de convocation : 18 mai 2021

Secrétaire de séance : Joëlle CORDELETTE

Objet : Marché de fourniture achat d'un poids lourd polyvalent équipé d'une grue auxiliaire, d'un compacteur embarqué et d'un bras de levage.

Le mardi 25 mai 2021 à dix-huit heures, le Conseil de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de communes à La Llagonne sous la Présidence de Pierre BATAILLE. Le nombre étant suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.

Le Président explique que :

La pôle environnement infrastructures et bâtiments a souhaité acquérir un véhicule « poids lourd polyvalent » supplémentaire pour renforcer la flotte du service valorisation des déchets mais aussi pour mettre en place une mutualisation entre les différents services. Les différents modules et les différentes bennes en option rendent ce poids lourd polyvalent et permettent son utilisation lors de besoins spécifiques.

Cela représente un budget de 320 000€ (véhicule + SAV contrat full service sur 5 à 7 ans)

Marché ordinaire/appeal d'offre ouvert soumise aux dispositions de l'articles R2124-2,1° et R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique.

Pour une durée de 1 an maximum livraison incluse.

Mise en ligne de la consultation sur notre profil acheteur : www.e-marchespublics.com le 26.03.2021

Résultat de la consultation :

La procédure a été clôturé le 30 Avril 2021 à 17h et deux offres ont été reçu dans les délais (validité des offres 120jrs)

- MAN TRUCK AND BUS FRANCE 31790 SAINT JORY (30/04/2021 à 12h34)
- MONOPOLE AUTOMOBILES 66100 PERPIGNAN (30/04/2021 à 14h50)

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

- Critère Prix des prestations pondéré à 45 %.

Offre de base : 25%

SAV et maintenance (contrat full service) : 10%

Les 3 PSE restantes : 10%

En référence au BPU

- Critère Valeur technique pondéré à 40 %.

Données techniques : 15%

Maintenance : 15%

Performance : 10%

Au vu du mémoire justificatif et de cadre de réponse technique et fonctionnelle

- Critère SAV et maintenance (contrat full service) pondéré à 15 %.

Au vu du mémoire justificatif et de cadre de réponse technique et fonctionnelle

Aucune phase de négociation n'est autorisée par le code de la commande publique dans le cas d'un appel d'offre ouvert.

Candidats	Classement	Prix	Technique					Total
			Données techniques /15	Maintenance /15	Performance /10	SAV /10	Contrat full service /5	
MAN TRUCK AND BUS FRANCE --- Offre non négociée ---	2	38.8	15	15	8	10	2	88.8
MONOPOLE AUTOMOBILES --- Offre non négociée ---	1	43.2	10	15	10	8	5	91.2

Les offres relatives à ce marché ont été examinées en Commission CAO, réunie le 18 mai 2021 à 15h.

Cette dernière propose de retenir l'entreprise MONOPOLE AUTOMOBILES pour un budget de 306 122.20 €HT pour l'achat d'un poids lourd polyvalent.

Le président demande à l'assemblée de se prononcer

OUI CET EXPOSE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE A L'UNANIMITE :

- DECIDE de retenir la proposition de la Commission CAO.
- D'APPROUVER l'offre de l'entreprise MONOPOLE AUTOMOBILES pour le montant précité.
- AUTORISE le président à signer le marché correspondant ainsi que tous documents à ce sujet.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

La Llagonne, le 25 Mai 2021

Pierre BATAILLE
Président

Envoyé le 26-05-2021 à la Préfecture
Accusé de réception le 26-05-2021
NOTIFICATION FAST

